



**Christophe Bobiokono paie ainsi le prix d'un article publié par le journal Kalara il y a plus an.**

### **Rappel des faits**

Le 23 octobre 2018, Kalara avait dans un article relayé des déclarations qu'aurait tenues Faustine Fotso, députée RDPC, au cours d'un dîner. Le célèbre journal d'investigations avait, apprend-on, enregistré des propos de l'avocate-politicienne à son insu, ceci pour mettre sur la place publique les manœuvres qu'elle aurait utilisées pour influencer la décision des juges dans un dossier opposant Akere Muna, ancien batonnier et sa sœur cadette, Ama Tutu Muna, ancienne ministre de la Culture. C'est ainsi donc que Mme Faustine Fotso intentera une action en justice.

### **Le directeur de publication du journal Kalara Condamné**

Christophe Bobiokono a été condamné à 2 ans de prison avec sursis pour « **diffamation** » et « **outrage à corps constitué** », C'était le vendredi 20 décembre 2019, par le Tribunal de Première Instance de Yaoundé centre administratif.

Par ailleurs, le journaliste, patron de Kalara, devra verser 12,5 millions de FCFA, et un mandat

d'arrêt a été émis à son encontre en cas de non-paiement de cette somme.

Dans la foulée, la journaliste Irène Mbezele qui avait signé l'article querellé, a écopé de la même peine de prison assortie d'une amende de 1,5 million de FCFA.

## **Une condamnation contexté**

Cette nouvelle a fait immédiatement réagir Reporters Sans Frontières (RSF) « ***la célérité avec laquelle la justice a jugé puis condamné un directeur de publication et sa collaboratrice à une peine de prison pour des faits de diffamation dans une affaire qui n'a d'autre but que de réduire au silence le média d'investigation qu'il dirige*** », a écrit Arnaud Froger, responsable du bureau Afrique de RSF. « ***Ce procès expéditif et les très lourdes sanctions qui y ont été prononcées n'ont d'autre but que de réduire au silence un journaliste renommé, connu pour la qualité et le sérieux de ses enquêtes, et de tuer sa publication*** », a-t-il ajouté. ,

---